

COMMUNIQUÉ

SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

Saint-Édouard, le mercredi 23 janvier 2024. - La municipalité de Saint-Édouard est fière d'annoncer officiellement la mise en opération du service de premiers répondants sur son territoire à compter du 25 janvier 2024, 10h.

Les services aux citoyens de Saint-Édouard seront ainsi bonifiés par l'ajout de l'intervention des premiers répondants (PR) sur le territoire. Le tout s'inscrit à la suite de la signature de l'*Entente de service relative à la prévention, la protection contre les incendies et le service des premiers répondants entre les municipalités de Saint-Édouard et Saint-Patrice-de-Sherrington*.

Un premier répondant (PR) est un service préhospitalier d'urgence offert en complémentarité à celui des techniciens ambulanciers paramédicaux. Les PR ont l'avantage d'avoir une réponse rapide et efficace pour des situations d'urgences vitales en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers paramédicaux. Ils appliqueront les protocoles visant la prévention de la détérioration de l'état de la personne en détresse et transféreront aux techniciens ambulanciers la responsabilité des interventions à leur arrivée sur les lieux.

Le service de PR est entièrement formé, équipé et certifié par le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'agir sur les appels de niveau 3

L'affectation des PR est faite par le biais du centre de répartition Alerte-Santé, soit le 9-1-1, uniquement lorsque la nature de l'appel correspond à une urgence vitale potentielle. Si c'est le cas, les premiers répondants sont affectés sur l'appel par le centre de répartition Alerte-Santé en déclenchant les PR. Le service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Bien que la mission des premiers répondants soit d'intervenir auprès de victimes d'urgences vitales, vous ne devez pas communiquer avec eux à leurs domiciles. Il est très important de composer le 9-1-1, car chaque minute compte. Le plus tôt vous appelez le 9-1-1, le plus tôt vous recevrez des soins appropriés. Si, toutefois, vous avez des questions d'ordre médical non urgentes, vous pouvez communiquer avec Info-Santé en composant le 8-1-1. En cas de doute sur l'urgence de la situation, n'hésitez pas à composer le 9-1-1.

-30-

Source : Municipalité de Saint-Édouard
 Édith Létourneau
 Directrice générale et greffière-trésorière
 450-454-6333
 www.saintedouard.ca

SOIRÉE D'INFORMATION



Les municipalités de Saint-Patrice-de-Sherrington et de Saint-Édouard vous invitent à participer à une soirée d'information concernant la fourniture de services en matière de sécurité incendie par la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington à la municipalité de Saint-Édouard.

Quand?	Lundi 29 janvier 2024 à 18h30
Où?	Centre communautaire de Saint-Édouard au 405C, montée Lussier, Saint-Édouard

Les citoyens qui souhaitent s'informer davantage concernant le service sont invités à venir prendre les informations nécessaires ou poser des questions concernant le dossier.

